

PROPOSITION DE MOTION

demandant une enquête administrative sur la façon dont les pouvoirs locaux, communes et CPAS, les intercommunales et plus généralement les organismes publics et parapublics procèdent à la passation de marché l'audition dans le cadre des révisions de leurs comptes

**Bernard Wesphael, Député
Chef de groupe Ecolo**

Namur, le 5 juillet 2006

Développement

Ces derniers jours, la presse a fait état d'informations sur l'existence en Wallonie d'un « système familial bétonné », mettant en cause des mandataires politiques (l'un émargeant au pouvoir exécutif, l'autre au législatif) qui abuseraient de leur fonction publique à des fins privées.

Selon ses informations, une famille « ferait ainsi prospérer ses affaires » par la grâce d'« un mécano privé huilé à la burette publique ». En d'autres termes et pour autant que ces informations se vérifient, il pourrait s'agir d'un montage de type politico-affairiste par lequel des représentants des pouvoirs exécutif et législatif auraient organisé un véritable captage organisé de la chose publique wallonne au profit d'intérêts privés.

Ces informations sont de nature à jeter le doute dans l'opinion publique quant au sérieux et à la crédibilité du Gouvernement et du Parlement.

Il se trouve qu'aujourd'hui, la Région wallonne affronte les défis les plus importants de son histoire, à savoir réussir son redressement économique dans des conditions politiquement, socialement et environnementalement acceptables.

Il est donc hors de question que de tels doutes puissent planer sur le sérieux et la crédibilité des pouvoirs exécutif et législatif wallons affaiblissent la Région dans son effort de redressement.

Le bien fondé de telles informations doit donc être vérifié au plus vite et dans les meilleures conditions.

Résolution

Vu la nécessité de faire toute la lumière sur les informations révélées dans la presse quant à l'existence supposée en Région wallonne d'un « système familial bétonné » qui « ferait ainsi prospérer ses affaires » par la grâce d'« un mécano privé huilé à la burette publique ».

Soulignant les initiatives heureuses prises récemment par Monsieur le Ministre de la Fonction publique qui, sur base d'informations de presse, a récemment demandé à son administration de lui fournir un rapport sur les marchés publics conclus par la ville de Namur et diligenté des fonctionnaires à Malmédy afin d'y vérifier que le premier magistrat de la commune n'y avait pas confondu intérêts privés et bien public.

Considérant que toute la lumière doit être faite rapidement et dans les meilleures conditions possibles sur les informations circulant dans la presse sur de possibles conflits d'intérêts impliquant des mandataires politiques représentant des pouvoirs exécutif et législatif au travers de cabinets de révisorat :

Le Parlement demande au Gouvernement

De diligenter sans délai une enquête administrative dont la mission sera de :

- Vérifier la véracité des informations parues dans la presse et relatives à l'existence en Région wallonne et en région liégeoise d'un « système familial bétonné » qui « ferait ainsi prospérer ses affaires » par la grâce d'« un mécano privé huilé à la burette publique ».
- Établir un inventaire complet des cabinets de réviseurs d'entreprise ayant effectué ou effectuant encore des contrôles pour compte des pouvoirs locaux et autres organismes d'intérêt publics énumérés au point précédent ;
- Vérifier comment les pouvoirs locaux, communes et CPAS, les intercommunales et plus généralement les organismes publics et parapublics, régionaux ou non (sociétés de logement de service

public, hôpitaux publics, SRIW, SOGÉPA, SOFICO, SPGE, SOWAER, SOWALFIN, SRIW, etc.), sans oublier les structures publiques existant sous une autre forme (sociétés, asbl, filiales, etc.) appliquent la législation sur les marchés publics et procèdent à la passation de marché en fonction des différents montants légaux dans le cadre de la révision de leurs comptes annuels.

De le tenir régulièrement informé des progrès de l'enquête administrative.